0640212H ACADEMIE DE BORDEAUX COLLEGE MARRACQ 1 RUE DES MONTAGNARDS

64100 BAYONNE Tel: 0559632965

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 43 Année scolaire : 2023-2024 Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration Convoqué le : 14/06/2024 Réuni le : 24/06/2024

Sous la présidence de : Ludovic Petoin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Aspe , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Voyage Aspe - Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire en Vallée d'Aspe pour les élèves de 4ème qui se déroulera en juin 2025,dont le descriptif et le budget prévisionnel sont joints en annexe (Participation élève:108€)

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 20

 Pour :
 20

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0